

Cette formation est réalisable en
intra, mais ne bénéficie pas dans ce
cadre de subventionnement.
N'hésitez pas à nous consulter.

56, avenue de Wagram
75854 Paris cedex 17
☎ : 01 40 54 22 72

Votre entreprise
veut rester
conforme à la
réglementation,
vous pouvez agir !

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Public :

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.



Objectifs :

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise
- Engager une réflexion sur les moyens d'actions et de prévention envisageables



Points clés de la formation :

• Définition et contexte :

- ✓ Le contexte sociétal
- ✓ Le cadre de la réglementation
- ✓ La législation et la jurisprudence

• Le stress :

- ✓ Selon Hans Selye (définition physiologique)
- ✓ Selon l'agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (définition psychosociale)
- ✓ Les facteurs de stress (personnels, professionnels et sociétaux)
- ✓ Les conséquences du stress (pour l'individu et pour l'organisation)

- ✓ Les stratégies de gestion du stress (stratégies de coping),
- ✓ Le burn-out

• Les violences :

- ✓ Les violences internes et externes,
- ✓ Les violences physiques et psychologiques,
- ✓ La prévention.

• Le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, les agissements sexistes :

- ✓ La législation,
- ✓ Les typologies de harcèlement,
- ✓ Les facteurs de risque,
- ✓ Les moyens d'action et de prévention.

- Étude de cas
- Comment intégrer les RPS dans le document unique: présentation d'une méthode d'évaluation
- La qualité de vie au travail, les actions



Organisation, durée, dates :

Durée : 1 jour
Horaires : 9h — 17h
Lieu : Paris
Date : **07/03/2024**
Tarif : **Subventionné**

Modalités et délais d'accès : **consulter le planning de formation**

Prérequis : aucun
Méthodes pédagogiques mobilisées et modalités d'évaluation : accueil dans une salle de classe dédiée, support de cours projeté, évaluation à chaud, certificat de réalisation de l'action.